

La filière équine est composée de trois sous-filières relativement distinctes, la viande chevaline, le sport-loisir et les courses faisant appel à des acteurs souvent différents.

L'élevage équin régional est surtout présent dans les Pyrénées-Atlantiques, et plus tourné vers la production d'équidés de boucherie qu'au niveau national. Peu d'abattoirs de la région traitent des équidés, et pour de tous petits volumes.

L'équitation et les courses hippiques concernent un nombre élevé d'établissements. Ces secteurs ont un rôle important en termes d'emplois et d'attractivité des territoires.

1- Les élevages

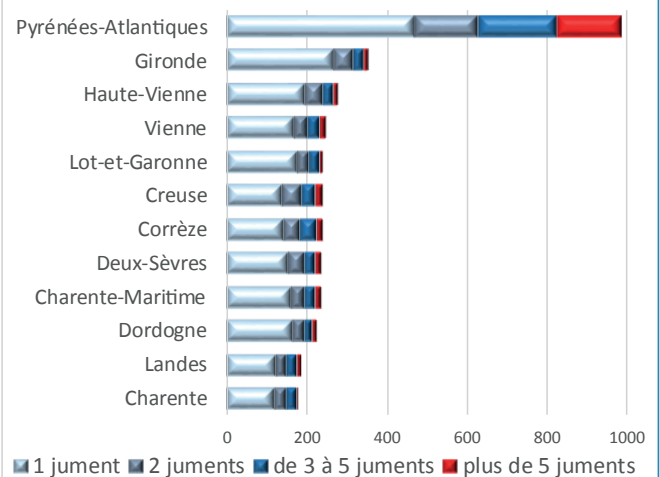
3 658 éleveurs, c'est à dire propriétaires d'au moins une jument saillie dans l'année, sont déclarés en 2017 en Nouvelle-Aquitaine dans le fichier Sire de l'IFCE. Certains éleveurs non professionnels d'équidés de loisir échappent à cet enregistrement. Le Recensement agricole 2010, source plus complète mais moins récente, chiffrait à près de 4 500 le nombre d'exploitations agricoles détenant au moins une jument en 2010. N'étaient également pas comptabilisés dans cette statistique les détenteurs de chevaux de loisir non reproducteurs, qui débordent du champ des exploitations agricoles.

63 % des 3 658 élevages déclarés en 2017 ne détiennent qu'une seule jument. Moins de 300 en détiennent plus de cinq. On comptabilise près d'un millier d'étalons actifs dans la région. Avec **5 936 poulains immatriculés en 2017**, la Nouvelle-Aquitaine arrive en troisième position derrière la Normandie et les Pays de la Loire. Les Pyrénées-Atlantiques sont en première ligne, au quatrième rang des départements français en nombre de poulains immatriculés en 2017 derrière trois départements normands.

Les naissances concernent en premier lieu les chevaux de selle, dans la région comme au niveau national (respectivement 39 % et 37 % des naissances). Ceux de trait ou de boucherie sont particulièrement présents dans la région (33 % des naissances contre 19 %), à l'inverse des chevaux de course (15 % contre 36 %). Les poneys (10 % des naissances) et les ânes (3 %) pèsent peu malgré la présence de races locales emblématiques : pottoks, poneys landais, ânes des Pyrénées,

Principalement de petits élevages

Nombre d'élevages de juments par département en 2017

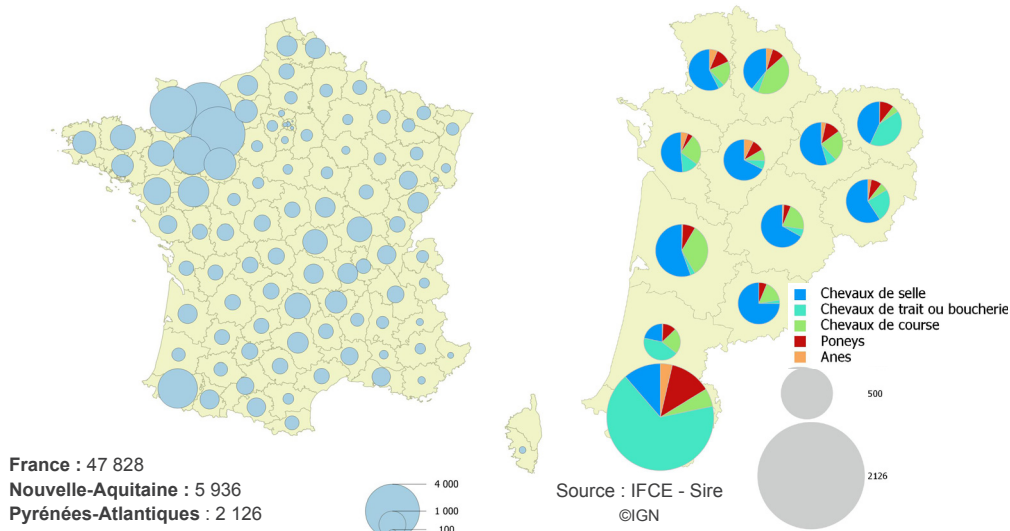


Source : IFCE - Sire

baudets du Poitou... La répartition entre les différents types d'équidés varie fortement selon les départements. En particulier, les Pyrénées-Atlantiques se démarquent par l'importance de l'élevage de trait ou boucherie. C'est le premier département de France en naissances de ce type de poulains.

Les Pyrénées-Atlantiques juste derrière trois départements normands

Nombre d'immatriculations de poulains par département en 2017



Source : ces statistiques reposent sur l'exploitation de la base Sire gérée par l'IFCE, Institut français du cheval et de l'équitation. Cette base est une source majeure de données sur les équidés en France puisqu'elle archive un très grand nombre de données suite à l'identification des chevaux et l'enregistrement des personnes qui les détiennent (naisseurs, propriétaires, etc). Elle peut cependant présenter certaines limites : non-identification de certains animaux, mauvaise actualisation du lieu de stationnement ...

Les élevages équins spécialisés...

La typologie Inosys élaborée en collaboration avec les Chambres d'agriculture et les Instituts techniques comptabilise en 2010 en Nouvelle-Aquitaine **1 636 élevages équins spécialisés**, c'est à dire dont c'est la principale activité agricole. Ils peuvent cependant exercer une autre activité non agricole, parfois équine (entraînement, enseignement...). Ils sont plutôt tournés vers l'élevage de chevaux de selle ou de course. Ils détiennent au total 28 800 équidés, soit 18 en moyenne par élevage. Ce sont principalement de petits élevages.

Leur surface agricole moyenne est de 17 ha en 2010, principalement dédiés au pâturage et à la production de fourrages. Les surfaces en céréales sont inférieures à 1 ha en moyenne par exploitation. Dans plus des trois quarts des élevages, les équidés pâturent toute l'année à l'extérieur des bâtiments. Les autres en gardent à l'intérieur en période hivernale.

87% des élevages ont le statut d'exploitation individuelle. Les formes sociétaires se partagent entre EARL*, SCEA** et divers types de personnes morales : sociétés commerciales, établissements publics tels les haras nationaux et les élevages de lycées agricoles...

L'emploi dans les élevages équins spécialisés représente 1 839 équivalents temps plein en 2010 en Nouvelle-Aquitaine, dont 451 salariés.

... et les autres

1 174 exploitations détenant au moins cinq équidés au recensement agricole en 2010 n'appartenaient pas à la famille Inosys des élevages équins spécialisés. Les élevages de chevaux de trait ou de boucherie sont beaucoup moins spécialisés que ceux de selle ou de course : 60 % d'entre eux (d'au moins cinq équidés) sont des exploitations mixtes, le plus souvent avec d'autres herbivores : bovins, ovins ou caprins. C'est dans les Pyrénées-Atlantiques que l'élevage équin est le plus souvent associé à un autre élevage. On peut estimer à environ **200 équivalents temps plein supplémentaires** la charge de travail liée aux équidés dans les élevages mixtes de Nouvelle-Aquitaine (au prorata du poids des équidés dans leur production brute standard totale).

* EARL : exploitation agricole à responsabilité limitée
 ** SCEA : société civile d'exploitation agricole

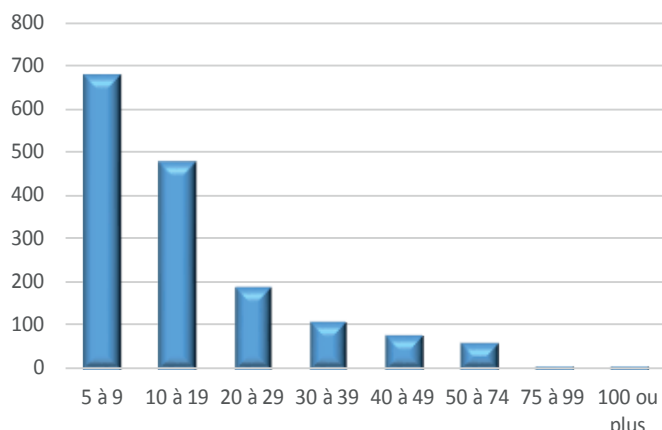
Les haras nationaux

Les haras nationaux sont présents sur quatre sites historiques en Nouvelle-Aquitaine : Saintes (17), Villeneuve-sur-Lot (47), Pau-Gelos (64) et Pompadour (19), un des hauts lieux de l'événementiel équestre en France. Ils sont porteurs d'une histoire de plus de trois siècles au service du cheval. Ils proposent des services à l'ensemble des acteurs du monde du cheval (éleveurs, cavaliers, utilisateurs, étudiants, collectivités...), notamment des formations en sellerie, en pratique autour du cheval ou en équitation.

En plus du haras qui comprend une jumenterie et un hippodrome, Pompadour accueille le siège administratif de l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE), qui gère en particulier la base nationale Sire d'identification des équidés.

Peu de grands élevages équins

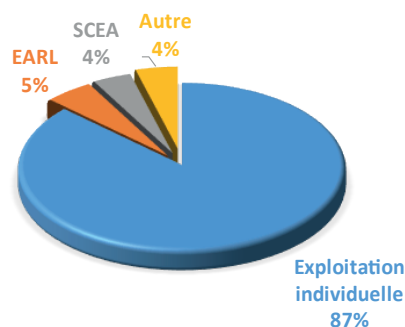
Nombre d'élevages équins spécialisés selon leur cheptel d'équidés en Nouvelle-Aquitaine en 2010



Source : RA2010 - typologie Inosys

Principalement des exploitations individuelles

Répartition des élevages équins spécialisés selon leur forme juridique en Nouvelle-Aquitaine en 2010



Source : RA2010 - typologie Inosys

Plus d'élevages mixtes en Pyrénées-Atlantiques

Nombre d'élevages équins spécialisés et autres exploitations agricoles ayant au moins cinq équidés en 2010

Département	Élevages équins spécialisés	Autres exploitations agricoles ayant au moins 5 équidés	Total	Part des élevages spécialisés
Charente	102	63	165	62%
Charente-Maritime	117	70	187	63%
Corrèze	79	77	156	51%
Creuse	158	118	276	57%
Dordogne	150	68	218	69%
Gironde	150	66	216	69%
Landes	103	30	133	77%
Lot-et-Garonne	105	53	158	66%
Pyrénées-Atlantiques	287	385	672	43%
Deux-Sèvres	116	66	182	64%
Vienne	95	75	170	56%
Haute-Vienne	174	103	277	63%
Nouvelle-Aquitaine	1 636	1 174	2 810	58%

Source : RA2010 - typologie Inosys

2- La production de viande chevaline

Peu d'engraissement

Les poulains de trait, essentiellement destinés à la production bouchère, sont proportionnellement plus présents en Nouvelle-Aquitaine qu'en France, et surtout localisés dans les Pyrénées-Atlantiques. Les chevaux de trait mettent particulièrement en valeur les massifs montagneux. Ceux nés dans la région ne sont pas forcément engraisés sur place. Une part importante est expédiée à l'étranger, notamment en Espagne, soit pour y être directement abattue, soit pour y être engraisée. Au niveau national, les poulains sont plus souvent expédiés vers des ateliers d'engraissement en Italie.

Un nouveau débouché a ouvert le marché ces dernières années : les japonais, très amateurs de viande chevaline,

importent à prix élevé des morceaux en provenance de France, et également des poulains vivants acheminés par avion. Le Japon est ainsi devenu en 2018 la première destination internationale, en valeur, pour les équidés vivants produits en Nouvelle-Aquitaine. Le protocole est exigeant pour remplir les normes sanitaires imposées sur cette destination, mais le prix est attractif pour les éleveurs de la région, en dépit du niveau élevé des coûts de transport.

A noter : la filière viande de cheval de réforme est principalement approvisionnée par les importations. Tout propriétaire d'un équidé en France peut décider qu'il ne pourra être destiné à la production de viande s'il doit être abattu. Ce choix est définitif et irréversible.

Peu d'abattage

Moins de 500 équidés ont été abattus en Nouvelle-Aquitaine en 2018, soit 5 % de la production nationale. Dans la région comme au niveau national, les abattages d'équidés ont fortement diminué ces dernières années. Depuis 2013 et le "scandale de la viande de cheval" découverte dans des plats cuisinés, les abattages français ont été réduits de moitié, ceux de la région ont été divisés par quatre. En 2018, en Nouvelle-Aquitaine, seuls les abattoirs de Surgères (17) et de Bergerac (24) ont reçu plus de 50 équidés dans l'année. Même pour ceux-ci, les équins ne représentent qu'une activité complémentaire.

D'autres abattoirs de la région, plus proches de la zone de production des Pyrénées-Atlantiques, traitent épisodiquement de tous petits volumes, souvent destinés à la commercialisation en circuit court.

Un recul de la consommation de viande chevaline

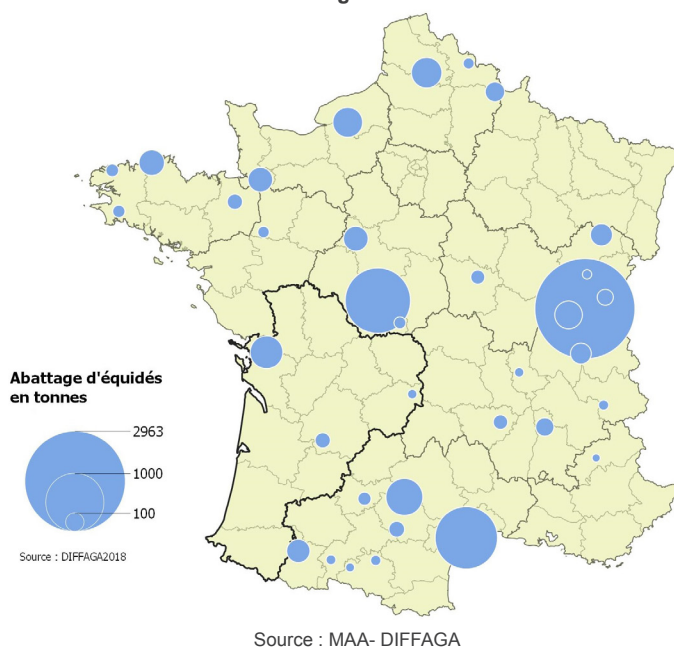
La consommation de viande chevaline est très marginale en France. Elle représente moins de 200 g par habitant et par an en 2017, soit 0,2 % de la consommation totale de viande. Plus encore que la consommation carnée dans son ensemble, elle recule tendanciellement, une baisse qui s'est accentuée en 2017 (-17 %).

La viande chevaline consommée en France est principalement importée. Celle produite dans notre pays, issue de jeunes chevaux de trait, claire et rosée, est largement méconnue du consommateur français.

La propension à manger de la viande de cheval est plus élevée chez les personnes âgées (source : Kantar Worldpanel). L'acceptabilité sociale de cette consommation auprès des jeunes générations est l'enjeu essentiel pour la pérennité de la filière viande chevaline, plus encore que la maîtrise des coûts ou le consensus entre les acteurs de la filière loisir et ceux de la filière viande.

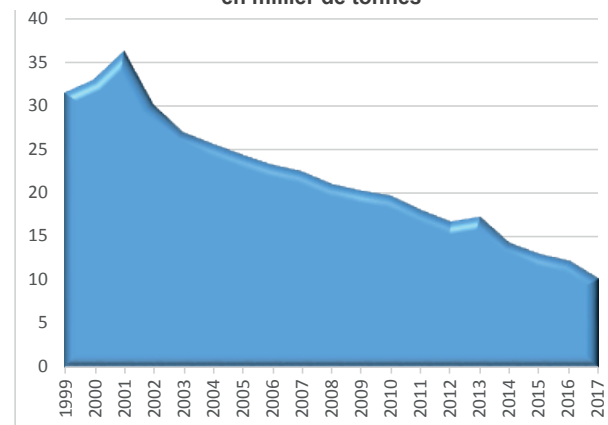
Un nombre réduit d'abattoirs recevant des équidés

Abattoirs ayant reçu au moins 20 équidés en 2018, selon le tonnage abattu



Une consommation divisée par trois en moins de vingt ans

Consommation indigène de viande de cheval, France entière, en millier de tonnes



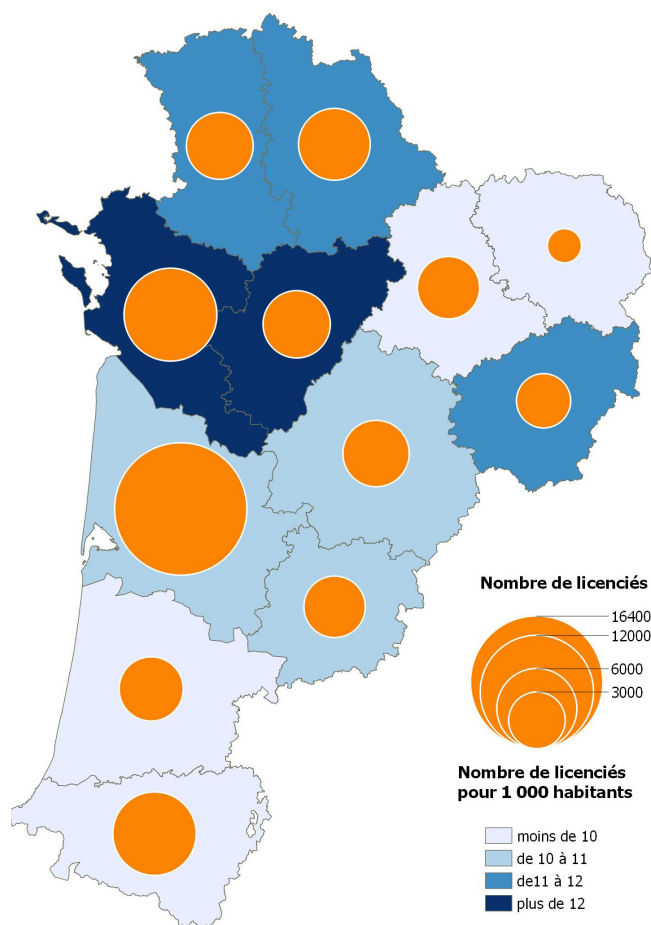
3- Les établissements liés aux pratiques des sports et loisirs équestres

Les activités liées à l'équitation débordent du secteur agricole mais elles ont un rôle essentiel dans la filière équine. La FFE (fédération française d'équitation) dénombre 642 centres équestres en Nouvelle-Aquitaine en 2018. Ces structures donnent des cours d'équitation, elles peuvent également prendre des chevaux en pension, ou faire de la reproduction et sont, dans ce cas, déjà comptabilisées dans les élevages équins. En plus des centres équestres, 434 établissements n'ayant pas d'activité d'enseignement mais de pension de chevaux, de tourisme équestre ou d'organisation d'activités équestres sont présents sur la région. Au total, ce millier d'établissements équestres représente un nombre important d'emplois dans des zones péri-urbaines ou rurales dont ils concourent à l'attractivité.

Avec 63 460 licenciés pratiquants en 2018 en Nouvelle-Aquitaine, l'équitation est bien présente dans la région, avec 10,6 licenciés pour 1 000 habitants contre 9,4 au niveau national. De part l'importance de sa population, le département de la Gironde rassemble 26 % des licenciés mais, rapporté à la population résidente, c'est en Charente et en Charente-Maritime que le sport équestre est le plus pratiqué.

L'équitation : une pratique plus répandue dans l'ex Poitou-Charentes

Par département en 2018



Sources : Fédération française d'équitation - estimations de population Insee

La pratique de l'équitation par département

En 2018	Nombre de licenciés	Pour 1000 habitants
Charente	4 269	12,2
Charente-Maritime	8 070	12,5
Corrèze	2 796	11,6
Creuse	1 091	9,3
Dordogne	4 138	10,1
Gironde	16 400	10,1
Landes	3 884	9,5
Lot-et-Garonne	3 550	10,8
Pyrénées-Atlantiques	6 559	9,7
Deux-Sèvres	4 223	11,3
Vienne	4 817	11,0
Haute-Vienne	3 663	9,9
Nouvelle-Aquitaine	63 460	10,6
France	628 262	9,4

Sources : Fédération française d'équitation - estimations de population Insee

4- L'activité économique liée aux courses

L'activité liée aux courses relève de l'élevage et du commerce des chevaux de course ainsi que de leur entraînement. L'impact économique de ce secteur est surtout généré par les compétitions et les paris. En particulier, environ 1 000 points de vente PMU sont comptabilisés en Nouvelle-Aquitaine. Les paris des courses hippiques représentent: 376 millions d'€ misés dans ces points de vente en 2017 en Nouvelle-Aquitaine et 5 millions d'€ misés directement sur les hippodromes régionaux. Les paris sur internet ne sont pas inclus dans ces chiffres.

La région est plus positionnée sur le galop que sur le trot (2 000 galopeurs entraînés en 2016 soit 21 % du total national, contre 1 000 trotteurs soit 6 %). Elle compte plus d'une centaine d'entreprises d'entraînement de galopeurs (source : France Galop). 252 courses ont été organisées en Nouvelle-Aquitaine en 2017.

5- Les activités connexes

Parmi les autres activités non citées dans cette publication mais relevant totalement ou en partie de la filière équine, certaines sont indispensables et souvent en développement :

- les maréchaux-ferrants,
- les vétérinaires qui réalisent des soins aux équidés, souvent pour une faible part de leur chiffre d'affaires,
- les entreprises de débardage à cheval,
- les fabricants et distributeurs d'aliments pour équidés,
- les entreprises fabriquant ou commercialisant des articles de sellerie.

6- Les formations aux métiers du cheval dans l'enseignement agricole

Les établissements d'enseignement agricole de Nouvelle-Aquitaine forment à différents métiers liés au cheval : palefrenier-soigneur, lad-cavalier d'entraînement, responsable ou salarié d'entreprise hippique, éducateur sportif mention activités équestres, maréchal-ferrant...

Ces formations, de niveau V ou IV, peuvent être proposées

par voie scolaire ou dans le cadre de l'apprentissage. On comptabilise ainsi entre 700 et 800 jeunes se formant aux métiers du cheval dans la région.

Des formations complémentaires sont également dispensées par le ministère des sports. Les métiers du cheval concernent aussi les adultes dans le cadre de la formation continue.

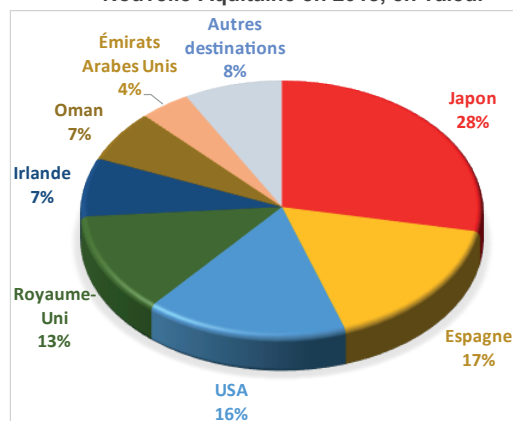
7- Le commerce extérieur équin

Le commerce international d'équidés en vif concerne à la fois celui d'animaux de course ou de selle, et celui d'équidés destinés à la boucherie. La Nouvelle-Aquitaine représente moins de 5 % de la valeur des exportations françaises d'équidés. Par rapport aux principales régions exportatrices, la Nouvelle-Aquitaine expédie plus des équidés de boucherie et moins des chevaux de course.

La première destination est, pour la première fois en 2018, le Japon qui représente plus du quart de la valeur des équidés exportés en vif depuis la région. L'expédition est faite par avion, avec un protocole sanitaire très exigeant. L'Espagne est le deuxième débouché, également tourné vers la boucherie. Les autres exportations concernent plus des animaux de course.

Le Japon est devenu la première destination

Répartition par pays des exportations d'équidés en vif depuis la Nouvelle-Aquitaine en 2018, en valeur



Source : Douanes

8- Instances régionales et nationales

- La délégation territoriale Nouvelle Aquitaine de l'institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) met en œuvre ses missions à partir de cinq implantations : Bordeaux, haras nationaux de Pompadour, de Saintes, de Villeneuve sur Lot et Gelos. L'IFCE constitue l'opérateur public pour toute la filière équine, de l'élevage à l'équitation et au sport de haut niveau.
- Le Conseil des Equidés Nouvelle Aquitaine (CENA) est l'association qui représente les acteurs du milieu équin, y compris ceux du monde des courses, devant les institutions et collectivités au niveau régional. Le CENA

mène des actions de promotion et de développement de la filière équine régionale.

- Interbev Equins est l'interprofession en charge de la filière viande chevaline. Elle a en particulier élaboré fin 2017 un plan de la filière équine française à cinq ans.
- Les comités départementaux et régionaux d'équitation et de tourisme équestre sont les organes déconcentrés de la Fédération française d'équitation

Pour aller plus loin

- agreste.agriculture.gouv.fr
- www.ifce.fr pour accéder à des statistiques sur les élevages, les immatriculations de poulains...
- www.ffe.com pour accéder à des statistiques sur les centres équestres, le nombre de licenciés...

Agreste

©AGRESTE
2019

Cette fiche est disponible sur le site internet de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine :
www.draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
LE PASTEL - 22, rue des Pénitents Blancs - C.S. 13916 - 87039 LIMOGES Cedex 1
Tel : 05 55 12 90 00 - Fax : 05 55 12 92 49

Courriel : contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr
Rédactrice : Catherine Lavaud